|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **C:\Users\utilisateur\Documents\RFI VEGETAL\Communication\logos OV\LOGO_VEGETAL_FINAL_horizontal.png** | **APPEL A PROJETS** **POST-DOCTORANTS INTERNATIONAUX – vague 3 (2018)** | QUASAV4207 |

**OBJECTIFS**

La feuille de route du projet Objectif Végétal, Recherche, Formation & Innovation en Pays de la Loire prévoit la mise en place d’une stratégie internationale qui doit contribuer au rayonnement à l’international des partenaires du RFI et à atteindre l’ambition de devenir un centre européen de référence sur le végétal spécialisé à l’horizon 2020.

La stratégie internationale a été validée par le comité de pilotage du RFI Objectif Végétal du 15 novembre 2016 puis par la Région le 13 décembre 2016. Sept partenaires stratégiques ont été retenus :

* Wageningen University & Research (WUR) aux Pays-Bas
* L’Université de Hanovre en Allemagne
* Le Plant & Food Research (PFR) et l’Université de Massey en Nouvelle Zélande
* L’Université d’Etat de Sao Paulo (UNESP) au Brésil
* BIOINTROPIC et le CIB en Colombie
* L’Université de Turin en Italie
* Le Center for Molecular Biosciences Innsbruck (CMBI) en Autriche

La mise en œuvre de cette stratégie internationale doit en particulier contribuer aux objectifs de :

* consolider ou améliorer le positionnement international du centre de recherche ligérien sur ses axes de leadership ;
* acquérir une position scientifique internationale reconnue sur les sujets en émergence ;
* accroître le nombre de projets européens et internationaux ;
* développer des programmes de formations communs et des échanges d’étudiants.

L’Appel à Projets «Post-doctorants Internationaux» est un outil majeur de mise en œuvre de cette stratégie internationale sur le volet « Recherche ».

*Cet appel à projets ne se substitue pas mais vient en complément de l’AAP défis scientifiques, dont la 5ème édition est en cours (dépôt des dossiers pour le 19 janvier 2018). L’obligation d’explorer des sujets scientifiques originaux par rapport à l’état de l’art, innovants et de rupture qui ne peuvent pas être la simple poursuite de thèmes déjà engagés par le laboratoire ne s’applique pas au présent appel à projets.*

*Des aides à des mobilités entrantes et sortantes de doctorants, post-doctorants, chercheurs et enseignants-chercheurs seront également mises en place en complément.*

L’Appel à Projets «Post-doctorants Internationaux» doit permettre de :

- soutenir des **projets de recherche à dominante fondamentale**, ayant pour objectif premier la production de nouvelles connaissances scientifiques,

- **consolider ou pérenniser les collaborations avec les laboratoires leaders ou co-leaders sur les thématiques de recherche structurantes** :

* Gestion durable de la santé des plantes ;
* Biologie, qualité et santé des semences ;
* Qualités et diversité des productions végétales spécialisées
* **se rapprocher de partenaires permettant d’accélérer la montée en puissance sur les sujets émergents** (omiques (métagénomique, épigénomique…), phénotypage / chémotypage, traitement de données haut-débit, végétal en milieu urbain…) **ou nécessitant d’assoir une visibilité** **internationale** (biocontrôle appliqué à l’horticulture…).

**CRITERES D’ELIGIBILITE DE L’APPEL A PROJETS ET CARACTERISTIQUES DES PROJETS ATTENDUS**

Pour être **éligibles**, les projets déposés :

* doivent être portés par au moins une unité porteuse de la SFR QUASAV. Des partenariats avec des structures hors SFR sont possibles mais celles-ci ne pourront être financées si elles sont en dehors du périmètre régional ;
* doivent être montés et conduits en collaboration avec un ou plusieurs laboratoires des 7 partenaires stratégiques listés ci-dessus. **Le soutien du laboratoire partenaire doit être formalisé par une lettre du responsable précisant en quoi ce projet est de nature à conforter la collaboration entre les deux laboratoires.**
* doivent répondre aux objectifs définis ci-dessus et s’inscrire dans le périmètre scientifique des axes qui y sont mentionnés ;
* **s’inscrire dans une stratégie de réciprocité** à travers un co-financement (par exemple : prise en charge du salaire du post-doctorant pour une durée supplémentaire, prise en charge de frais de fonctionnement et d’hébergements lors des séjours dans le laboratoire partenaire…) ou un projet miroir (thèse, autre post-doc). **L’importance du cofinancement apporté par le partenaire étranger sera un critère déterminant dans la sélection des projets.**
* La durée de l’allocation postdoctorale ne doit pas dépasser 2 ans.

Les projets envisagés sont des projets de **post-doctorat environné**.

**Les candidat(e)s pour le post-doctorat devront impérativement être en mobilité entrante, de nationalité étrangère de préférence, c’est-à-dire qu’ils ne doivent pas avoir résidé, étudié ou travaillé en France (activité principale) plus de 12 mois dans les 3 années précédant immédiatement la date prévue pour le recrutement.**

Le recrutement du post-doctorant sera effectué après la sélection du dossier.

**Les frais de fonctionnement seront plafonnés à 30 k€ pour 24 mois.**

Hors allocation post-doctorale, le soutien financier est destiné à couvrir exclusivement des dépenses de fonctionnement liées au projet : consommables, frais de déplacement, prestations de service, gratification de stagiaires, petits équipements (jusqu’à 2 000 euros)…). L’adéquation du montant demandé avec les objectifs du projet devra être justifiée.

**La recherche de financements complémentaires** (cofinancement de l’allocation post-doctorale, aides à la mobilité pour financer les échanges avec le laboratoire partenaire type Agreenskill, Campus France, ou autres modalités d’aide spécifique au pays concerné…) **est souhaitée de manière à optimiser le nombre de projets pouvant être soutenu dans le cadre du RFI Objectif Végétal.** L’équipe support du RFI ainsi que le service Europe de l’UBL pourront être mobilisés pour cette recherche de financements complémentaires.

**PROCEDURE DE CANDIDATURE ET CALENDRIER**

Les projets seront rédigés **en anglais** selon le formulaire, et adressés par voie électronique à la Direction d’Objectif Végétal nadine.dueso@univ-angers.fr d’ici le **30 mars 2018 à 18h, avec le visa du Directeur de l’unité et la lettre de soutien du partenaire étranger**.

Pour l’IRHS, les dossiers sont transmis par le Directeur de l’Unité et les budgets doivent avoir été validés au préalable avec PAiGE.

La direction opérationnelle du RFI assurera la vérification de l’éligibilité (complétude du dossier).

**Les dossiers seront ensuite évalués en 2 étapes :**

* **évaluation par la Commission Recherche et/ou le Comité Opérationnel du RFI Objectif Végétal de la pertinence du projet pour la stratégie internationale, des retombées attendues de la collaboration, de la réciprocité dans le partenariat et du cofinancement apporté ;**
* **évaluation de la qualité scientifique.**

La sélection devrait être finalisée début juin 2018.

Le recrutement des candidats devra être réalisé entre début juin et fin août 2018. Un jury de recrutement devra être constitué associant pour représenter Objectif Végétal Philippe SIMONEAU, Jean-Pierre RENOU et/ou Nadine DUESO.

Le financement du projet ne sera acquis qu’après avis favorable du Comité Opérationnel du RFI Objectif Végétal.

Le démarrage des projets pourra intervenir à partir du 1er octobre 2018.